



## MISSION SOCLE 1A

### FACILITER L'ACCES A UN MEDECIN TRAITANT

---

Sur notre territoire, un nombre important de patients rencontre des **difficultés d'accès à un médecin susceptible d'assurer leur suivi au long cours en tant que médecin traitant.**

Pour les patients les plus fragiles - patients en ALD, patients âgés de plus de 70 ans, patients en situation de précarité et/ou bénéficiant des dispositifs tels que la Complémentaire Santé Solidaire ou l'AME - **l'absence de médecin traitant constitue une difficulté majeure en termes de suivi médical conduisant bien souvent à une aggravation prématurée de leur état de santé par l'accumulation des problèmes de santé non résolus et/ou non maîtrisés.**

Notre CPTS aura donc pour mission première de **faciliter la recherche d'un médecin traitant** pour les patients, notamment ceux en situation de fragilité, parmi la population du territoire.

Notre communauté professionnelle correspond au bon maillage pour remplir cette mission dans le respect du libre choix des patients et des médecins.

Pour répondre à cette mission, la CPTS du VAL a élaboré un **questionnaire** afin de recenser les ressources et compétences des professionnels et acteurs de santé sur le territoire. Cet annuaire permet l'élaboration d'une liste de médecins généralistes pour **faciliter l'orientation des patients** vers un médecin traitant en **respectant son libre choix**, ainsi que le secteur géographique des professionnels pour garantir la possibilité des visites à domicile.

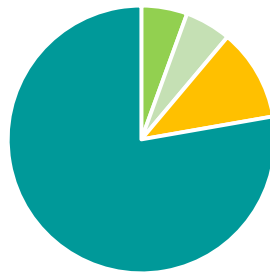
Notre CPTS se propose de travailler selon plusieurs axes :

- **Travailler sur l'existant** en améliorant le repérage et l'orientation des patients, optimiser l'organisation pour libérer du temps médical, sachant que l'activité des professionnels en termes de charge de travail est élevée :
- **Travailler sur l'attractivité** pour augmenter le nombre de médecins généralistes et effecteurs de soins, afin de maintenir un ratio professionnel/patientèle garantissant accès, qualité et sécurité. Un dialogue avec les Municipalités et le CLS est engagé pour les sensibiliser à l'évolution de la population sur des communes en expansion, particulièrement sur les zones les plus critiques et fragiles, et soutenir la création de MSP.

Les zones les plus excentrées du territoire sont aussi les plus fragiles (classées ZAC), l'effort doit être concentré sur ces communes, les plus à risque de désertification médicale. La CPTS doit **apporter un soutien aux professionnels** installés dans ces secteurs.

# FICHE ACTION MISSION SOCLE 1A

composition du groupe de travail  
MISSION SOCLE 1A



■ Kiné ■ pharmacien ■ IDEL ■ MG

## Objectif général

Faciliter l'accès à un médecin traitant sur le territoire de la CPTS

(focus sur les patients +75 ans, CMU, ALD)

## Objectif(s) opérationnel(s)

Repérer et orienter les patients sans MT : offrir une visibilité à tous les professionnels et aux municipalités de l'offre de soin du territoire pour aider à orienter les patients sans MT

Travailler sur l'existant : recenser, optimiser et libérer du temps médical

Travailler sur l'attractivité : augmenter le nombre d'effecteurs

## Problématiques constatées

Démographie médicale critique : les médecins généralistes sont sous tension, avec un nombre croissant de MG qui ne peuvent plus accueillir de nouveaux patients, départs en retraite des MG non remplacés  
Hétérogénéité du territoire en termes d'accessibilité (communes classées ZAC au sud de la CPTS)

Indicateurs territoriaux :

8,7% de patients sans MT dont 0,9% en ALD et 5,3% de + 70 ans (1,3% parmi la population précaire)

20% des MG du territoire ont + 60 ans, certaines communes en situation critique avec le départ de plusieurs MG en retraite à court-moyen terme

Nombre important de patients par MG sur la CPTS : 1407 patients/MG (source : données SNDS année 2020)

Enquête CPTS auprès des MG (taux de réponses 57%) :

- 66,7% des MG de la CPTS sont en capacité de recevoir de nouveaux patients, dont 30,8% acceptent d'apparaître sur une liste permettant d'orienter les patients

42,5% des MG de la CPTS sont qualifiés comme Maître de stage universitaire

## Public cible

- Population (précaire, nouveaux arrivants notamment...)
- Patients +75 ans, ALD
- Population sans MT

## Actions à mettre en œuvre

- Créer un annuaire de ressources et compétences de la CPTS, au préalable : recenser les médecins généralistes du territoire, et demander aux MG de déterminer leur zone d'action pour la faisabilité des visites à domicile
- Repérer et orienter les patients sans MT (par les pharmacies, professionnels, acteurs médico-sociaux...) vers les médecins pouvant accueillir de nouveaux patients (liste et secteur géographique accessible sur le site CPTS via un accès sécurisé)
- Sensibiliser les municipalités sur l'évolution démographique de la population vs l'évolution de la démographie professionnelle (réflexion PLU, accompagnement de la CPTS pour améliorer l'attractivité, partenariat et/ou convention avec la CPTS pour collaborer aux actions de santé...)
- Communiquer auprès des nouveaux professionnels installés et/ou des internes en médecine générale et les orienter vers la CPTS
- Favoriser l'attractivité et la fidélisation : accompagnement à l'installation des jeunes professionnels, accueil en stages des étudiants de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle d'études médicales
- Libérer du temps médical : encourager l'emploi d'assistants médicaux, développer des protocoles de soins et protocoles de coopération, développer la télémédecine, améliorer la communication...